



PRÉFET DES PYRÉNÉES- ATLANTIQUES

Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

VIGILANCE ORANGE AVALANCHE : MESURES DE RESTRICTIONS DE CIRCULATION EN COURS SUR LA RN 134

à Pau, le 27 février 2024

Compte tenu des conditions météorologiques en cours dans le département (vigilance orange avalanche) et des conditions de circulation difficiles, des mesures de restrictions de circulation ont été prises par arrêtés préfectoraux ce mardi 27 février 2024 sur la RN 134 :

- Entre Bedous et les Forges d'Abel (Tunnel du Somport), la circulation est interdite pour les transports de marchandises de plus de 3,5 tonnes depuis 7h30 ce jour.
- Entre Peyranère (lieu-dit Chalet Cadier) et le Col du Somport, la circulation de tous les véhicules est interdite à compter de 10h30, ce jour.

Une quarantaine de véhicules de transport de marchandises de plus de 3,5 tonnes déjà engagés, sont stockés en fonction de leur sens de circulation : soit sur la voie de droite de la déviation de Bedous où la vitesse y est limitée à 50 km/h (de ce fait, les véhicules légers sont déviés par la D834 sur l'agglomération de Bedous), soit sur la plateforme des Forges d'Abel au niveau du carrefour des RN 134 et RN 1134.

Ces restrictions de circulation vont permettre aux différents services compétents d'assurer le déneigement des routes et de procéder aux vérifications nécessaires relatives à l'état du manteau neigeux et au risque avalancheux. Ces mesures permettront la libération des poids lourds stockés dans les meilleurs délais.

La présignalisation et les limites de prescriptions seront indiquées par signaux réglementaires conformes à la signalisation des routes. La mise en place, le maintien et l'entretien de la signalisation de prescription sont à la charge et sous la responsabilité de la DIRA.

Les modalités de circulation ci-dessus ne s'appliquent pas :

- aux véhicules de gendarmerie,
- aux véhicules de secours,

Cabinet du préfet

Bureau de la représentation de l'État
et de la communication interministérielle

Pôle communication (réservé à la presse)

• En journée :

Tel : 05 59 98 24 50 | 06 26 14 12 79

pref-communication@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

• En soirée, de 18h30 au lendemain 8h et le week-end, du vendredi 18h30 au lundi 8h (astreinte communication) :

Tel : 06 15 20 31 38

pref-astreinte-communication@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

2 rue du Maréchal Joffre, 64 021 Pau Cedex

Tel : 05 59 98 24 24

www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr

@prefet64    

- aux véhicules de l'ONF et de la DIRA.

Plus d'informations :

- **Site internet de la préfecture** : www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr
- **Compte Facebook de la préfecture** : <https://www.facebook.com/Prefet64>
- **Compte Twitter de la préfecture** : @Prefet64
- **Météo France** : <https://vigilance.meteofrance.fr/fr/pyrenees-atlantiques>
- **État des routes dans le département** : <http://inforoute.le64.fr>